

Développer une activité de restauration fermière et de paysan traiteur

Valorisation & Transformation

OBJECTIFS

- Connaître les différents types de petite restauration fermière et les règles de base.
- Mieux connaître l'activité de traiteur bio et local en s'appuyant sur l'expérience de l'intervenante.
- Evaluer l'investissement nécessaire pour mettre en place une organisation adaptée

ENJEUX

Les activités de la restauration fermière (vente de petits plats sur les marchés de plein vent, foires, festivals; table d'hôte ; vente de plats à emporter ; paysan-traiteur ; foodtruck) peuvent constituer une source de valorisation des produits et des savoir-faire des producteurs. Mais elles nécessitent des compétences particulières et une organisation spécifique

PRÉ-REQUIS

Il est conseillé d'avoir suivi une formation à l'hygiène (comme notre formation E1, voir page 64)

CONTENU

- Panorama de différents types de restauration fermière, cadre juridique, réglementation et formations.
- Activité de traiteur bio et local :
 - Réglementation, statuts.
 - Organisation à mettre en place, les points pratiques, la charge de travail, la logistique et le transport.
 - Choix de recettes et approvisionnement.
 - Aménagement de l'atelier.
 - Certification en AB.
 - Données économiques.
- Conseils et points de vigilance, échanges

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
09/01/2026	30 Gard	

THÈMES

Création d'activité / diversification

Transformation

Agriculture durable

Accueil à la ferme

Agriculture durable

Alimentation

FINANCEURS

VIVEA

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

FD CIVAM du Gard

DURÉE : 1 jour(s)

TARIFS

VIVEA

Gratuit

Salariés, demandeurs d'emploi, RSA... : nous contacter

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Julija SMISKAL

smiskal@civamgard.fr

FD CIVAM du Gard

30 rue des épaulettes - ZA de l'Arnède

30250

SOMMIÈRES

Tel. 04.66.77.15.04 ou 07 69 91 39 93

N° d'organisme de formation : 91.30.00.40.930

Inscription sur www.civamgard.fr

NOTE : Apporter son pique-nique !